

COMMUNIQUÉ
6 février 2015

L'AD-PA RECUE À L'ÉLYSÉE

L'AD-PA était reçue hier à l'Élysée par Madame DESTAIS avec la FEHAP et la FNAQPA.

L'AD-PA a particulièrement apprécié le sens de l'écoute et du dialogue de la Conseillère du Président de la République, ainsi que sa grande connaissance du secteur.

L'AD-PA a pu rappeler son attente sur les dossiers d'actualité :

- Simplification urgente des dispositifs réglementaires concernant les établissements et les services à domicile, les simplifications devant s'imposer aussi rapidement que les restrictions budgétaires.

- Nécessité d'attribuer aux personnes âgées l'ensemble des crédits votés chaque année en leur faveur par le Parlement (CASA – crédits CNSA).

- Nécessité d'accorder aux personnes âgées à domicile, comme en établissements les plafonds prévus par les textes et sortir de la pratique inacceptable visant à diminuer ce plafond (GMPS) de 10 jusqu'à 30 %.

- Urgence de supprimer l'aveugle et injuste convergence qu'aucun impératif financier ne justifie puisqu'elle retire 13 millions par an aux personnes âgées, alors que plusieurs centaines de millions de crédits votés par le Parlement ne sont pas utilisés à leur service.

- Engager un programme de travail sur les justes besoins en personnels et en temps d'aide des personnes âgées à domicile et en établissement.

Tous ces sujets seront développés dans les groupes de travail du Ministère sur la tarification des établissements.

L'AD-PA rappelle enfin que la mise en place de son Plan Emploi Autonomie en faveur des personnes âgées permettrait de rattraper les retards français en créant 200 000 emplois pour les plus jeunes.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter : @AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.